



Litige avec le bailleur hlm

Par **frommy**, le **20/02/2013** à **15:18**

bonjour mon fils est ne en mars 2010 des travaux ont ete effectues par l agence hlm et pendant 6 mois nous nous sommes retrouver dans des cartons de la poussiere du bruit etc j ai du quitter mon appartement la journee pour le bien de mon bebe et l agence nous a jamais deduit les loyer pendant ces desagrement . pour eux ils dise que du fait quils ameliorait l habitation ils n ont pas a deduire loyer aussi nous etions obliger de laisser notre appartement ouvert pour les ouvriers pour quils fassent leurs travaux . moi je venais de refaire peinture papier vinyls etc a neuf (1an) et la avec leur travaux ils m ont tout remis a blanc . quels sont mes droits car je trouve inadmissible de supporter 6 mois travaux 1an de bruit et aucun dedommagement . merci a toutes les personnes qui me repondront